

# BARZUN

Mai 2001

N°1

B  
U  
L  
L  
E  
T  
I  
N  
  
M  
U  
N  
I  
C  
I  
P  
A  
L



BARZUN B - Pyr - La. Place



NOTRE BARZUN D'ANTAN ...

**LA PLACE DE NOTRE CHER VILLAGE DE BARZUN  
AU TEMPS OU LE TRAIN S'ARRÊTAIT DEVANT LA  
GARE DEVENUE BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE...**

## Le Mot du Maire

*Voici le 1er discours prononcé par le Maire au soir de son élection le 23 mars dernier*

Chères Barzunaises et chers Barzunais,

« Je mesure la tâche qui vient de m'être confiée ce soir.

Je remercie mes coéquipiers pour leur fidélité qui les honore et dont je ne doutais pas un seul instant.

J'aurai ce soir une pensée personnelle et toute particulière pour deux personnes absentes de cette salle :

- mon père
- et Jean-Jacques BOULY.

Je voudrais ici remercier publiquement Frédo PRAT pour le travail qu'il a accompli avec dévotion pendant 6 ans. Travail accompli dans la droiture, la justice et la loyauté et pour lequel il n'a pas été récompensé... Merci Frédo !.

Je souhaite la bienvenue au nouveau Conseiller Général du Canton, que nous espérons tous désireux de coopérer avec nous.

Je souhaite la bienvenue aux nouveaux élus. Je leur demande d'être objectifs, modestes et conscients de leur rôle. Tout ne pourra se faire du jour au lendemain .... Il faudra réfléchir ensemble en tenant compte des barzunais .

Je n'accepterai pas les éventuels « coups bas » et toutes sortes de ragots qui pourraient être colportés. Si c'était le cas, je le ferai savoir.

Avec cette nouvelle équipe, je souhaite rassembler les barzunais qui le veulent !.

BARZUN doit retrouver son calme, sinon que vont penser tous ces nouveaux venus installés à BARZUN et dont certains s'impliquent déjà positivement dans le village ! La plupart d'entre eux ont choisi notre village pour son calme et sa sérénité...

Je voudrais ici souligner l'excellent travail accompli par les Associations du village, dont les membres oeuvrent toujours dans l'ombre, à longueur d'années, sans arrière-pensée et parfois malheureusement dans l'indifférence. Ces bénévoles passent de nombreuses heures avec leur Association et pour le bien des barzunais. Je connais par expérience leur dévouement , leurs problèmes. Qu'ils soient ce soir remerciés au nom de tous les barzunais !

Mon travail sera de les épauler, de les défendre afin qu'ils continuent à animer le village. Le plus bel exemple sera le prochain Rallye du 5 mai où toutes les associations participent en commun puis le concours « Photo - Peinture - Poésie » du mois de mai avec l'exposition du 10 juin 2001. Sachez que je serai le premier à y assister.

J'ai l'intention d'associer les jeunes à la vie du village. Des propositions seront étudiées en temps voulu au sein du conseil municipal .

Nos aînés auront également leur Commission .

Au nom du conseil municipal tout entier, merci pour la confiance que vous nous témoignez. Merci pour votre présence nombreuse ce soir dans cette salle. »

« Vive Barzun ! »

## Compte-rendu des Conseils Municipaux

### 1°) VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2001

M. le Maire présente au Conseil Municipal son projet de budget pour l'année 2001. Après délibération, le Conseil Municipal vote ce budget à l'unanimité.

### 2°) CHEMIN DU SAUSSE

M. le Maire propose au Conseil Municipal de renforcer le « chemin du Sausse » menant vers Hours avec du cailloux. Un devis de 11000F est accepté. Une subvention sera demandée auprès du Conseil Général.

### 3°) ECOLE

a) M. le Maire informe le Conseil Municipal de l'urgence de refaire le mur de l'école situé derrière le jardin pour des raisons de sécurité des enfants. Un devis de 50000F est accepté. Le CM accepte que les travaux soient effectués hors période scolaire et le plus rapidement possible.

De plus il convient de modifier et de procéder à la réfection des WC et à l'installation d'eau chaude pour les enfants.

Le CM accepte la faisabilité de ces travaux. Des devis seront établis par diverses entreprises.

b) Dans la présentation du budget, M. le Maire expose qu'une réflexion va être engagée par la Commission des Affaires Scolaires en ce qui concerne le fonctionnement de la classe maternelle (effectifs en hausse, coin repos inadapté...)

La commission va se réunir rapidement pour réfléchir sur le sujet et invitera les enseignants à la réflexion. A suivre.

### 4°) SALLE DES SPORTS

Il semble nécessaire de remplacer le vieux chauffe-eau à gaz de la salle des sports par un chauffe-eau électrique pour des raisons de sécurité. Le local n'est plus aux normes du gaz et le chauffe-eau actuel ne fonctionne plus.

Le CM accepte le principe de changement du chauffe-eau et des devis seront demandés.

### 5°) LOCATION SALLE DES SPORTS

Le CM délibère et accepte de louer la salle des sports à des clubs sportifs d'une autre commune moyennant la somme de 150F TTC par jour de location.

### 6°) TRAVAUX ANCIENNE ECOLE-LOGEMENT POCQ

Le CM délibère et accepte les devis de rénovation de ce logement conformément au budget primitif 2001.

### 7°) CANTINE

La société La Culinair nous a informés que le prix du repas est de 15f50 à compter du 15 avril 2001. Cette augmentation ne peut être répercutée aux Parents vu la réglementation mais sera prévue à la rentrée scolaire de septembre 2001.

### 8°) SECRETARIAT DE MAIRIE

a) Les horaires et principe d'ouverture du secrétariat de la mairie sont inchangés.

b) Des étagères de rangement nécessaires pour l'archivage, une armoire de classement des dossiers et un Fax vont être achetés.

c) Le matériel informatique actuel (ordinateur) doit être remplacé car il est systématiquement en panne et ne répond plus aux normes modernes d'utilisation. De plus il est envisagé de s'équiper avec Internet. Une Commission Informatique en sera chargée.

### **9°) PHOTOCOPIEUR ECOLE**

Le CM délibère et accepte le principe de remplacer le photocopieur qui est irrécupérable.

### **10°) PONT DU SAUSSE**

Un pont doit être construit pour traverser le Sausse sur le chemin qui mène à Hours et Bénéjacq. Les frais s'élèvent à 65 000F TTC. Les 3 communes concernées -Barzun- Hours- Bénéjacq se répartiront la charge financière de la construction pour 1/3 de la somme chacune. Une subvention de 80% a été attribuée par la DDA et chaque commune devra s'acquitter de 7000F environ.

Le CM délibère et accepte le devis et les travaux .

Les véhicules , les engins et les cyclistes et promeneurs devraient apprécier ce nouveau passage.

### **11°) JURY d'ASSISES**

Le tirage au sort des personnes qui pourront être désignées pour devenir jury d'assises aura lieu le mercredi 6 juin 2001 à la Mairie de Pontacq. Les barzunais inscrits sur notre liste électorale peuvent donc être tirés au sort et seront informés en temps voulu.

### **12°) LUTTE CONTRE LES TERMITES**

La Commune de Barzun est incluse dans une zone d'infestation de termites. Les services de la Préfecture nous demandent d'adapter des moyens de prévention et de lutte contre les termites.

*« Tout propriétaire (ou occupant) d'un immeuble contaminé par des termites est tenu d'en faire la déclaration à la Mairie... »*

La présence d'autres insectes xylophages que les termites n'a pas à être déclaré en Mairie.

Sachez que notre mairie , notre église et un bâtiment communal loué actuellement en cours de réfection ont été traités car contaminés par les termites.

La mairie peut vous donner des renseignements et la marche à suivre pour faire déceler les termites .

### **13°) INTERCOMMUNALITE**

Après plusieurs essais de constitution d'une communauté de communes les années précédentes (communes du canton de Pontacq et d'autres communes voisines du canton) les maires concernés vont se réunir le 30 mai 2001 avec le Conseiller Général du canton pour essayer de relancer cette constitution. Il va sans dire que de nouvelles « têtes » sont arrivées dans les conseils municipaux et que peut-être de nouvelles volontés vont tenter de freiner les ardeurs individualistes de certains...

Autour de nous , dans notre département, les communautés de communes se constituent et sont source d'avantages notamment financiers.

### **14°) DECHETTERIES / CONTAINERS**

Un dépliant concernant les services des déchetteries de Pontacq et Espoey est à votre disposition en mairie.

Des containers sont disposés en plusieurs endroits du village . Leur répartition a été faite en fonction de la population et pour des raisons de commodité . Le conseil municipal est en phase de réflexion pour améliorer ou déplacer ces emplacements parfois trop près des habitations...

Nous rappelons que les personnes seules et sans moyens de transport peuvent solliciter la mairie comme par le passé pour avoir une aide de l'employé municipal et les aider à se débarrasser de déchets encombrants destinés à la déchetterie.

Mme Marie Cassou en a bénéficié ce mois-ci suite à sa demande.

### **15°) SALLE DES SPORTS**

M. le Maire a dû se mettre en colère vu l'état de la salle des sports où l'on crache , fume un peu trop , urine contre les murs , joue à vélo ou cyclomoteur , souille le sol , etc...

Un avis sévère a été affiché pour mise en garde des utilisateurs qui ne sont d'ailleurs pas toujours de Barzun.

***Parents ! Sachez mettre en garde vos enfants de respecter un lieu public comme vous l'exigeriez chez vous !***

***Il y a des utilisateurs qui aiment bien trouver ce lieu propre : gymnastique , école , garderie ...***

Depuis cet avis il faut dire qu'une amélioration est constatée. Que ça dure !

### **16°) CEREMONIE DU 8 MAI**

A la demande du maire , des jeunes ont participé aux cérémonies commémoratives du 8 mai avec un dépôt de gerbe et lecture par un jeune d'un message des déportés envers les jeunes.

***Qu'ils en soient ici remerciés et félicités !***

### **17°) ECOLE**

La commission des affaires scolaires a commencé ses travaux. Une réunion avec les enseignants est programmée le 1/6/01 .

Des parents ont demandé la présence de la gendarmerie aux sorties d'école pour tenter de faire ralentir les voitures qui passent. M. le Maire a transmis le message à la Brigade de Pontacq.

Lors du dernier Conseil d'Ecole M. le Maire a fait part de faire attention au stationnement des voitures au bord de la route pas toujours réglementaire et au respect de certaines règles élémentaires du code de la route à savoir : port de la ceinture et installation à l'arrière pour les enfants !

Une demande de lever la chaîne dans la cour a été faite . Cette chaîne restera en place afin de protéger les enfants pendant les récréations , pour la tranquillité morale des enseignants et des employés de la garderie, pour des raisons de sécurité (Vigipirate) et pour éviter les embouteillages de voitures à la sortie des écoles au milieu des enfants avec risque d'écrasement.

### **18°) SECRETARIAT DE MAIRIE**

Le secrétariat de la Mairie de Barzun sera fermé pour congés annuels du 6 Août au 26 Août 2001.

Soyez prévoyants si vous avez des démarches à faire (cartes d'identité , permis de chasse , etc...)

### **19°) NOUVEAUX RESIDENTS DE BARZUN**

Nous recommandons aux nouveaux habitants de Barzun qui ne l'ont pas encore fait de se présenter à la Mairie avec leur livret de famille dès que possible. Merci !

C'est une démarche obligatoire et utile pour divers motifs ; il est normal que l'on sache qui habite où ? quel est le nombre d'habitants ? leur identité ? l'âge des enfants ?

Nous pourrions également vous indiquer votre numéro d'habitation , etc , etc...

## **INFORMATIONS MUNICIPALES**

**RECENSEMENT MILITAIRE - FILLES ET GARCONS - nés en 1985**

Date de naissanceInscriptions de

Mars, avril, mai 1985

avril à juin 2001

Juin, juillet, août 1985

juillet à septembre 2001

Septembre 1985

juillet à octobre 2001

Octobre, novembre 1985

octobre à décembre 2001

Décembre 1985

octobre à décembre 2001

**SOLIDARITE INONDATIONS dans la SOMME**

Plusieurs communes de département de la Somme subissent actuellement des dégâts considérables par les inondations exceptionnelles de ce début d'année. Cette situation dramatique, sans précédent engendre de graves conséquences aux plans humain, matériel, économique, social et environnemental.

Pour ces raisons, les Maires de la Somme en accord avec la Préfecture et la Croix Rouge française lancent un appel à la solidarité publique pour les aider à répondre aux nécessités les plus urgentes.

Afin de traduire efficacement la générosité de tous ceux qui le souhaitent, je vous indique qu'un compte spécial a été ouvert pour recevoir les dons –chèques et mandats- de particuliers :

***ASSOCIATION des Maires de la Somme –Solidarité Communes***  
***Caisse régionale de Crédit Agricole – 500 rue St Fuscien- 80095 Amiens Cedex 3***  
***Code Banque 18706 - Code Guichet 00000 - N° Compte 60806300265 clé 07***

<i>TAUX des 4 Taxes pour la commune de Barzun</i>
---

Inchangées depuis 4 ans, elles sont de :

<i>Taxe</i>	<i>Taux 2000</i>	<i>Taux 2001</i>
Habitation	5,25%	5,50%
Foncier bâti	6,00%	6,00%
Foncier non bâti	24,67%	24,92%
Taxe Professionnelle	13%	13%

**BARZUN A VOTRE SERVICE**

<p><b><u>Maire</u></b> : Maurice Minvielle</p> <p><b><u>Adjoint</u></b> : Jean-Yves Mellinger , Bernard Cazaban-Carrazé , Xavier Claverie</p> <p><b><u>Conseillers Municipaux</u></b> : Hervé Barrère , Marc Couret , François Laborde , Régine Laborde-Gréché , Danièle Lacoste , Philippe Oustalet , Jean-Claude Oustric</p> <p><b><u>Secrétaire de Mairie</u></b> : Isabelle Macke</p> <p><b><u>Prêtre</u></b> : Arnaud Bérard (Presbytère de Pontacq)</p> <p><b><u>Directeur d'Ecole</u></b> : Marcel Cazala</p> <p><b><u>Enseignants</u></b> : Elizabeth Schnell et Marie-Laure Hubert (remplaçant Michel Abric)</p> <p><b><u>Employés Municipaux</u></b> : Brigitte Candau , Monique Neumann , Chantal Seguin , Bernard Tritsch</p> <p><b><u>Gendarmerie</u></b> : Brigade de Pontacq</p> <p><b><u>Pompiers</u></b> : Centre de secours de Pontacq</p> <p><b><u>EDF</u></b> : District de Nay</p> <p><b><u>Eau</u></b>: SATEG de Tarbes</p>	<p><b><u>Mairie</u></b> : le lundi et jeudi de 8h30 à 12h00 et 13h30 à 18h00 Le mercredi et samedi matin de 8h30 à 12h00</p> <p><b><u>Ecole</u></b> : 9h00 à 12h00 et 14h00 à 17h00</p> <p><b><u>Garderie municipale</u></b> : de 7h30 à 9h00 et 17h00 à 18h30</p> <p><b><u>Cantine</u></b> : assurée les jours d'école</p> <p><b><u>Messe</u></b> : à 9h00 le dimanche (tableau affiché près de la porte d'entrée)</p> <p><b><u>Bibliothèque</u></b> : les mercredis (17h/18h) et les dimanches (10h/11h)</p> <p><b><u>Gymnastique</u></b> : salle des sports le mercredi STEP de 19h30/20h - GYM 20h/21h</p> <p><b><u>Dépositaire/Distribution de Presse</u></b> : Madame Duboé de Barzun (rue du CFP)</p> <p><b><u>Correspondant de Presse</u></b> : Gérard Bernard</p> <p><b><u>Associations / Commissions municipales</u></b> : Parents d'Elèves , Comité des Fêtes , Chasse , Gymnastique , Bibliothèque</p> <p><b><u>Trinquet</u></b> : géré par le Comité des Fêtes</p>
---	---

## **DE CHE TTERIES**

### **À ESPOEY:**

Lundi de 10h à 12h

Mercredi de 17h à 19h

Jeudi de 17h à 19h

Vendredi de 10h à 12h

Samedi de 10h à 12h et de 15h à 19h

### **A PONTACQ**

Lundi de 17h à 19h

Mardi de 17h à 19h

Mercredi de 10h à 12h

Vendredi de 17h à 19h

Samedi de 10h à 12h et de 15h à 19h

*Attention de novembre à mars les horaires de l'après-midi sont avancés d'une heure.*

Pour la désignation des membres des Commissions Municipales et des Syndicats Intercommunaux , M. le Maire a proposé à chaque Conseiller Municipal de s'inscrire dans chaque Commission et Syndicat en répartition égale et sur la base du volontariat .

Voici la liste des Conseillers pour chaque syndicat intercommunal :

<p><b><u>SIVOM</u></b> (Président: M. Brusset) <b>Titulaires :</b> MINVIELLE Maurice COURET Marc <b>Suppléants :</b> MELLINGER Jean-Yves CAZABAN-CARRAZE Bernard</p>	<p><b><u>SIVU (Barzun/Livron)</u></b> (Président: M. Claverie X)  CLAVERIE Xavier LABORDE François</p>	<p><b><u>Adduction eau potable</u></b> (Président: M.Gaston)  MINVIELLE Maurice LABORDE François</p>	<p><b><u>PCD Piemont béarnais</u></b> (Président: M. Lavigne du Cadet) <b>Titulaire :</b> MINVIELLE Maurice <b>Suppléant :</b> MELLINGER Jean-Yves</p>
<p><b><u>Aménagement bassin de l'Ousse</u></b> (Président: M.Sabin)  CAZABAN-CARRAZE Bernard OUSTRIC Jean-Claude</p>	<p><b><u>CEG Pontacq</u></b> (Président: M. Grente)  LABORDE-GRECHE Régine MELLINGER Jean-Yves</p>	<p><b><u>Assainissement</u></b> (Président:M. Lassègue)  CLAVERIE Xavier OUSTALET Philippe</p>	<p><b><u>Electrification</u></b> (Président: Mme Saint-Pé)  MELLINGER Jean-Yves BARRERE Hervé</p>

### **Commissions Municipales:**

M. le Maire est le Président de droit de toutes les Commissions Municipales

<p><b><u>FINANCES :</u></b>  Tout le Conseil Municipal</p>	<p><b><u>VOIRIE-URBANISME-ENVIRONNEMENT</u></b>  CAZABAN-CARRAZE Bernard CLAVERIE Xavier LABORDE François OUSTALET Philippe</p>
<p><b><u>BATIMENTS COMMUNAUX</u></b>  MELLINGER Jean-Yves BARRERE Hervé OUSTRIC Jean-Claude LABORDE François</p>	<p><b><u>PERSONNEL COMMUNAL</u></b>  MELLINGER Jean-Yves CAZABAN-CARRAZE Bernard CLAVERIE Xavier</p>
<p><b><u>AFFAIRES SCOLAIRES</u></b>  MELLINGER Jean-Yves LACOSTE Danielle LABORDE-GRECHE Régine</p>	<p><b><u>BULLETTIN MUNICIPAL</u></b>  LABORDE-GRECHE Régine LACOSTE Danielle BARRERE Hervé CLAVERIE Xavier</p>
<p><b><u>MATERIEL ET MOBILIER COMMUNAL</u></b>  CLAVERIE Xavier OUSTRIC Jean-Claude</p>	<p><b><u>CIMETIERE</u></b>  CAZABAN-CARRAZE Bernard avec MINVIELLE Maurice</p>



## Commissions extra-communales ou Comités Consultatifs:

La désignation des membres de ces Commissions consultatives a été faite en fonction de leur volontariat , de leurs fonctions bénévoles ou autres dans la commune, etc ...

Ces Commissions n'ont pas de pouvoir de décision mais sont force de propositions auprès du Conseil Municipal.

<p style="text-align: center;"><b><u>BIBLIOTHEQUE</u></b> MINVIELLE Maurice - Maire LACOSTE Danielle -Conseillère Municipal</p> <p style="text-align: center;"><b><u>Présidente :</u></b> BENAZETH Christiane</p> <p style="text-align: center;"><b><u>Membres :</u></b> BENAZETH Chantal BERMUDEZ Nathalie CAILLABET Marie-Jo CAZALA Marcel DEHAINE Michèle NEUMANN Monique PELLERIN Isabelle POCQ Marie-France SABATTE Madeleine SALEFRANQUE Andrée SEGUIN Chantal</p>	<p style="text-align: center;"><b><u>ANIMATION-SPORTS-LOISIRS</u></b></p> <p style="text-align: center;">OUSTRIC Jean-Claude BARRERE Hervé CLAVERIE Xavier BENAZETH Laurent BERNARD Gérard BERNARD Michèle COURET André GARCIA Olivier HOURCASTAGNE Damien MARTHE Jérôme MATRAN Anne-Marie</p>
<p style="text-align: center;"><b><u>JEUNESSE :</u></b> BARRERE Hervé LABORDE-GRECHE Régine MELLINGER Jean-Yves BARBAROU Gérard BENAZETH Nicolas BERGERET Sébastien BERNARD Michèle BORDE Christelle BOULY Catherine MARTHE Virginie MELLINGER Dorothée MILLET David MINVIELLE Aurélie PIERMEE David</p>	<p style="text-align: center;"><b><u>COMMUNICATION</u></b></p> <p style="text-align: center;">LABORDE-GRECHE Régine BENAZETH Chantal BENAZETH Christiane BERNARD Michèle MANUEL Marc LACOTE Jean-Paul BARBAROU Gérard</p>
<p style="text-align: center;"><b><u>AINES</u></b></p> <p style="text-align: center;">LABORDE-GRECHE Régine BARRERE Hervé BENAZETH Chantal DEHAINE Michèle GALLAND Paulette TORRUELLA Patricia</p>	<p style="text-align: center;"><b><u>INFORMATIQUE :</u></b></p> <p style="text-align: center;">MELLINGER Jean-Yves MANUEL Marc BERNARD Gérard</p>

### CCAS

Président : Maurice MINVIELLE- Maire -

<p style="text-align: center;"><b><u>Nommés par le Maire par Arrêté Municipal</u></b></p> <p style="text-align: center;">BARRERE Madeleine CLAVERIE Madeleine DELIENCOURT Nicole LAMARQUE Pierre TORRUELLA Patricia</p>	<p style="text-align: center;"><b><u>Elus désignés</u></b></p> <p style="text-align: center;">BARRERE Hervé LABORDE François LABORDE-GRECHE Régine LACOSTE Danièle OUSTALET Philippe</p>
---	--

## PROCHAINS MARIAGES

Mademoiselle Karine DOMENGINE

avec

Monsieur Christophe TIEMBLO de Limendous (64)

Le 16 Juin 2001 à 15 heures à Barzun

Puis

Mademoiselle Mélanie STRAUB de Evecquemont

(78)

avec

Monsieur Olivier TORRUELLA

Le 7 Juillet 2001 à 15 heures à Barzun

Notre doyenne des barzunais est Madame Louise PAUL de la rue du Corps Franc Pommiès à qui nous souhaitons longue et paisible retraite et surtout une bonne santé !

Nos plus jeunes barzunais sont la petite Sarah

LABISTE

( 9 mois) rue du Cami Bielh et le petit Théo MARIE

(6 mois) de la rue du Pré du Roy !

Ce 1<sup>er</sup> numéro du bulletin municipal de Barzun a été constitué par la Commission Municipale  
« Bulletin Municipal »

Les articles et photos provenant des Associations ont été édités par lesdites associations et sont publiés intégralement tels qu'ils nous ont été remis.